

CÉLÉBRER

LA « SAINTE EUCHARISTIE » OU PRÉSIDER À L'ASSEMBLÉE EUCHARISTIQUE ?

Pascal Sarjas

Si la réforme liturgique du concile Vatican II est le fruit de tout un travail, commencé le siècle précédent par un certain nombre de spécialistes des questions rituelles et de l'histoire de la liturgie, sa mise en œuvre demande elle aussi tout un travail d'appropriation, de recherche, et d'expériences. Depuis plus de trente ans ce travail a permis tout un renouvellement de la réflexion sur la place et le rôle de l'assemblée, étant donné que l'une des orientations du Concile appelait cette dernière à une participation active, consciente et fructueuse aux mystères célébrés.

Or pendant des siècles la théologie avait focalisé sur le prêtre célébrant au nom du Christ, le saint sacrifice de la messe. Alors, devenir président de l'assemblée célébrante, donne une toute autre dimension au ministère sacerdotal. Le prêtre, face à l'assemblée, manifeste et agit au nom du Christ-tête. Membre et président de cette assemblée, il y occupe donc une place particulière: il prie en utilisant le pronom « nous », il se laisse enseigner comme tous les fidèles par la Parole vivante de Dieu, il accomplit les gestes et les

paroles du repas pascal et se fait serviteur de la communion pour le bien spirituel de tous les fidèles.

La constitution de nombreuses équipes liturgiques, le travail de formation à la base du point de vue de la mise en œuvre, la place occupée par un certain nombre de laïcs au sein des réflexions sur la célébration, ont apporté un autre regard sur la manière de célébrer, et pour les prêtres et pour les fidèles. Ce renouveau a favorisé dans beaucoup de paroisses un dynamisme authentique et une vitalité qui ont aidé de nombreux chrétiens dans leur cheminement spirituel et humain.

Toutefois, les critiques des mouvements traditionalistes, la baisse de la pratique religieuse dominicale, la remise en cause de certains principes acquis, le vieillissement des membres de nos assemblées habituelles, les difficultés de certains prêtres à trouver leur identité au sein même de l'assemblée... ont insinué parfois le soupçon sur la réforme liturgique elle-même.

S'il semble important aujourd'hui de reprendre un certain nombre de questions liturgiques, de poursuivre le travail d'appropriation des orientations de Vatican II, cela ne peut se faire que dans une fidélité authentique à la démarche qui a mené à la réforme conciliaire. Sans quoi nous risquons fort de ne chercher qu'un retour à des certitudes, à des pratiques anciennes nous paraissant avoir été plus porteuses, alors qu'elles étaient liées à un contexte culturel qui n'est plus le nôtre maintenant.

La place du prêtre, son rôle de présidence, ne peuvent être réfléchis sans un juste rapport à la mission de l'assemblée. De même, on ne peut approfondir ces éléments de la liturgie sans revenir sur le rapport à l'eucharistie tel qu'il s'est développé au long des siècles. De façon synthétique et avec un manque certain de nuances, nous essaierons de tracer les grandes lignes de l'histoire de la célébration eucharistique pour repérer les différentes façons de voir les rapports prêtre-eucharistie, prêtre-assemblée. Ce regard historique nous aidera ensuite à mettre en lumière quelques points saillants sur la place du prêtre, son lien à l'eucharistie et à l'assemblée célébrante.

1. Survol historique

Il ne s'agit pas ici de faire une histoire détaillée de la messe, mais seulement de voir les différentes étapes de son évolution au long

des vingt siècles passés et d'y relever les accents concernant la présidence.

L'Antiquité chrétienne est marquée par un fort besoin de se rassembler à la fois pour faire corps et pour accomplir fidèlement le commandement du Seigneur : « Vous ferez cela en mémoire de moi ».

Les premières communautés chrétiennes se rassemblent donc chaque dimanche pour célébrer l'eucharistie au cours d'un repas fraternel, dans une la maison particulière d'un des membres. Très rapidement, et nous en voyons les traces dans le Nouveau Testament, l'eucharistie va devenir un acte rituel précédant le repas lui-même. Ce qui est marquant à cette époque c'est que ce rassemblement des membres de la communauté le dimanche est constitutif de leur identité chrétienne. D'ailleurs les premiers témoignages historiques les concernant, parlent de ceux qui se rassemblent le jour du soleil pour un repas.

L'assemblée dominicale, d'abord sous la présidence des Apôtres, puis de leurs successeurs les évêques, célèbre le mystère pascal afin de grandir dans l'espérance du Royaume inauguré par le Christ et que ce dernier va venir accomplir dans un temps considéré comme tout proche. Dans la grande période des persécutions, cette source de force et de courage est indispensable pour les chrétiens suspectés de trahir la religion romaine; en même temps, oser participer à cette assemblée c'est manifester son appartenance fidèle au Corps du Christ. L'eucharistie opère alors une communion visible, source d'espoir et de grâce pour tous.

L'avènement de la paix constantinienne au début du IV^e siècle va assurer à l'Eglise une certaine sécurité et les possibilités d'une grande expansion. Ce sont naturellement les lieux de rassemblement que sont les basiliques qui vont servir à l'assemblée du dimanche. Par ailleurs, l'impossibilité de rassembler tous les chrétiens d'une même communauté dans un seul lieu impose aux évêques de se doter de collaborateurs, les prêtres, pour permettre à tous la participation à l'eucharistie. Dès lors, le besoin de manifester l'unité du Corps du Christ va se traduire par des gestes symboliques comme celui de distribuer dans chaque assemblée périphérique une parcelle de pain consacré à la messe présidée par l'évêque lui-même.

Si l'on ne connaît que peu de détails sur la liturgie de cette époque, ce qui apparaît acquis c'est que le président remplit essentiellement un rôle de « convocateur » des fidèles du Christ et qu'il a charge d'assurer à chacun de pouvoir prendre sa place au sein de la communauté pour la célébration du mystère pascal. Quelques notes nous permettent de voir qu'il entre dans la basilique en procession, sous les cris de louange et d'acclamation; qu'après avoir salué l'assemblée, il l'appelle au calme et au recueillement pour l'écoute des extraits de la Parole de Dieu ; qu'il reçoit les offrandes pour le partage avec les plus pauvres avant les offrandes pour l'eucharistie. Saint Justin nous dit qu'ensuite « celui qui préside fait monter au ciel prières et action de grâce tant qu'il peut ». Cette mention concernant la prière eucharistique nous renseigne sur le caractère improvisée de celle-ci au moins dans certaines de ses parties.

Cette période allant jusqu'au V-VI^e siècles est donc caractérisée par un lien fort entre la célébration eucharistique et l'assemblée des chrétiens pour la construction du Corps du Christ. Le fait de s'assembler représente le moyen privilégié à la fois pour célébrer les mystères sacrés et pour se constituer comme communauté de croyants au Christ ressuscité. Dans ce contexte, le président agit au nom de tous et manifeste le Christ qui rassemble son troupeau, pour le nourrir de sa Parole et de son Pain de vie.

C'est certainement le culte des saints et martyrs se développant autour des tombes de ces derniers qui va donner à l'eucharistie une autre dimension de mémorial.

En effet, la pratique de repas funéraires sur la tombe des ancêtres va être reprise par les chrétiens en signe de vénération pour ceux qui ont suivis le Christ jusque dans sa passion et sont devenus les exemples de sainteté pour tous. Et pour manifester encore davantage le lien entre le repas pascal et le don total des martyrs des premiers siècles, il se prendra l'habitude de célébrer l'eucharistie sur ces mêmes tombeaux.

Par ailleurs, l'évolution de la pratique pénitentielle, avec l'introduction de ce que l'on appelle la pénitence tarifée, apportera aussi une dimension de rachat des péchés à la célébration de l'eucharistie. Ainsi il sera possible de commuer les peines de jeûne, ou autres satisfactions exigées par les confesseurs, en offrande de messes que l'on

